

MARCHÉ AUX PUCES DE VECOUX

Dimanche 13 septembre 2026

REGLEMENT

Seules seront prises en compte les fiches d'inscription dûment remplies et accompagnées du règlement et de la photocopie de la pièce d'identité

Selon le décret n°2009 du 7/01/09 sur la législation des brocantes et vide-grenier, la Société des Fêtes a l'obligation de présenter un registre justifiant l'identité et la qualité des exposants afin d'éviter toute vente illégale

Les emplacements sont situés rue du Centre entre l'avenue de la Gare et la rue des Bruyères et place de la Mairie.

Certains emplacements mesurent un peu moins de 5 mètres mais dans ce cas ils sont plus larges (garantie de 15 m2 par emplacement)

Une rubrique « souhaits particuliers pour le choix des emplacements » vous permettra de faire une demande spécifique, choix de l'emplacement, être positionné à côté d'un autre exposant... ; la Société des Fêtes répondra à vos attentes dans la mesure du possible, en favorisant prioritairement les riverains de la rue du Centre et la date d'inscription

Déballage des exposants à partir de 6 h

Conditions d'annulation :

- du fait des organisateurs : la manifestation doit avoir lieu sauf conditions météorologiques exceptionnelles (avis de tempête...) et/ou avis préfectoral, les exposants seront alors remboursés
- du fait des exposants : toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant restera acquis aux organisateurs après la date limite d'inscription

Des sacs poubelles vous seront distribués, chaque exposant s'engage à rendre l'espace qui lui a été attribué dans l'état de propreté où il l'a trouvé à son arrivée ; des contrôles seront effectués en fin de marché

MARCHÉ AUX PUCES DE VECOUX – Dimanche 13 septembre 2026

FICHE D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 9 SEPTEMBRE

à la Société des Fêtes de Vecoux – 53, rue du Centre – 88200 VECOUX

Nom Prénom.....

Adresse :
.....

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE
OU DE LA CARTE PROFESSIONNELLE**

12 € l'emplacement de 5m

Nombre d'emplacements : _____ x 12 € = _____ €

Soit un total de : _____ €

Chèque à l'ordre de la Société des fêtes de Vecoux

**Déclare sur l'honneur que les marchandises que j'envisage d'offrir à la vente
sont des objets usagés, non volés, non recelés et non achetés pour l'occasion**

Fait à : _____ le : _____

Signature

Souhaits particuliers pour le choix des emplacements :

**Adresse mail ou téléphone pour confirmation et transmission du numéro de ou
des emplacements après la clôture des inscriptions :**

.....

RENSEIGNEMENTS : Evelyne Porté 07.43.76.00.85 entre 19h et 21h

Mail : evelyne.porte88@gmail.com